



EPTB

Établissement Public Territorial
de Bassin du Vidourle

**LISTE DES DELIBERATIONS
EXAMINEES PAR LES MEMBRES DU
COMITE SYNDICAL
ARTICLE L.2121-25 DU CGCT**

Séance du 19 décembre 2024

Le jeudi 19 décembre 2024 à 9h30, les membres du comité syndical de l'EPTB Vidourle se sont réunis, sous la présidence de séance ordinaire de Pierre Martinez, à la salle Jean Pierre CHABROL – Espace Mistral à BOISSERON, les membres ont été convoqués par mail envoyé le 13 décembre 2024.

Numéro	Intitulé	Vote
2024-05-01	Approbation du procès-verbal du comité syndical du 17 octobre 2024	Adopté à l'unanimité
2024-05-02	Relevé des décisions du Président	Adopté à l'unanimité
2024-05-03	Autorisation au Président d'engager les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025	Adopté à l'unanimité
2024-05-04	Création poste ingénieur hydraulique. Tableau des emplois permanents de l'établissement	Adopté à l'unanimité
2024-05-05	Demande de financement pour les travaux de la mise en œuvre de la DIG des béals du Haut Vidourle	Adopté à l'unanimité
2024-05-06	Décision budgétaire modificative	Adopté à l'unanimité
2024-05-07	Sorties de l'inventaire comptable de 3 véhicules	Adopté à l'unanimité
2024-05-08	Avis suite consultation SCOT Sud Gard concernant une modification simplifiée N4	Adopté à l'unanimité
2024-05-09	Sortie de terrains de l'inventaire comptable	Adopté à l'unanimité
2024-05-10	PAPI 3 Vidourle – Etudes digues de second rang de Gallargues et Aimargues, demandes de financements en vue de la réalisation des levés topographiques, géotechniques complémentaires (hors levés proches des emprises SNCF)	Adopté à l'unanimité
2024-05-11	PAPI 3 Vidourle – Projet Rive droite – Modalités de la concertation préalable aux autorisations environnementales	Adopté à l'unanimité